



### Légende

- Affectations**
- Limite de parcelle cadastrale destinée à l'urbanisation
  - Limite de parcelle cadastrale non destinée à l'urbanisation
  - Zone d'aménagement communal concerté affectée en zone d'habitat
  - Zone d'aménagement communal concerté maintenue
  - Bâtiment
- Réseau de déplacements**
- Réseau structurant à l'échelle régionale
  - Voie principale de l'agglomération namuroise
  - Voie de liaison inter quartier
  - Voie et espace public structurants à l'échelle du quartier
  - Voie locale
  - Voie en zone d'activité
  - Sentier
- P.R.** Parking relais
- Aménagement à étudier en priorité

Fond de plan : PUI 2007

## SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU SUD-EST DE NAMUR

### HIÉRARCHIE DU RÉSEAU VIAIRE

1

EDITION : Novembre 2008



SOURCES : **DOTUP** : 1/50000  
**DOA** : 1/10000  
**NET 0114** : 1/10000  
**Ville de Namur** : 1/10000  
**IGN** : 1/50000

Les données ont été obtenues auprès des services publics concernés. Elles ne sont pas destinées à être utilisées pour des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été collectées. L'utilisateur est invité à être particulièrement attentif à la date de mise à jour des données.

MAÎTRE D'ŒUVRE :



AUTEURS DE PROJET :

